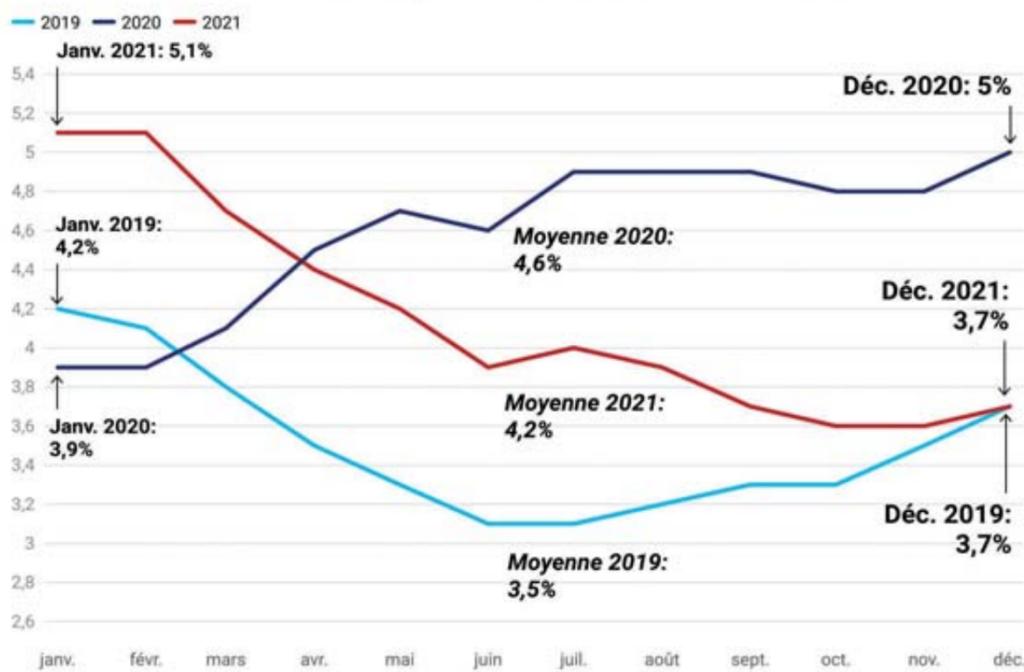


Evolution du taux de chômage dans le canton de Neuchâtel



Graphique: François Allanou • Source: SECO, Pasta/Lamba • Créé avec Datawrapper

Soutien au recrutement de demandeurs d'emploi neuchâtelois

Ces mesures vont du 1er avril 2021 au 31 décembre 2021

Profil engagé	Nombre de mesures octroyées	Montants financiers
Stage professionnel	78	156 439
Recrutement direct par l'employeur		
Demandeur d'emploi (DE) inscrit depuis plus d'un mois	80	136 815
DE de moins de 30 ans	DE de moins	117
DE de plus de 50 ans	79	275 624
DE inscrit depuis plus de 12 mois	125	650 625
Recrutement par une agence de placement	117	78 500
Total des mesures 2020-2021	596	1 723 923

Tableau: François Allanou • Source: Département de l'économie et de l'action sociale du canton de Neuchâtel • Créé avec Datawrapper

L'exemple de la société Partner IT

En partie grâce aux mesures de soutien à l'embauche mises en place par l'Etat, l'entreprise neuchâteloise a pu se développer.

Chez Partner IT, à Neuchâtel, le nombre d'employés a doublé en l'espace d'une année. Le 1er janvier 2021, Johnny Veillard, le patron de cette entreprise spécialisée dans l'informatique, reprenait les clients de Soluware, venant de déposer le bilan, et lançait sa start-up. Ils étaient quatre pour commencer, dix aujourd'hui. Parmi les nouveaux venus, deux jeunes Neuchâtelois, Christopher Bourgoin, 22 ans, informaticien, et Iren Aksin, 26 ans, employée de commerce.

S'ils ont intégré la société, c'est en partie grâce aux mesures de soutien à l'embauche mises en place par l'Etat de Neuchâtel en cette période de crise. Alors au chômage, les deux jeunes ont entrepris un stage professionnel de plusieurs mois chez Partner IT courant 2021.

Celui-ci fait partie de la panoplie des mesures ordinaires mises en place pour augmenter les chan-

ces des demandeurs d'emploi de (re)trouver un job. Normalement en partie payés par les employeurs, ces stages ont été presque entièrement financés par des mesures cantonales mises exceptionnellement en place entre avril et fin décembre 2021.

Pas un «critère déterminant»

«Le CV d'Iren, plus que celui de Christopher, était assez atypique, avec une formation pas terminée, des petits trous. S'il y a suffisamment de candidatures pour un poste, ce n'est pas forcément le premier CV que l'on retient. Le stage lui a permis de faire ses preuves et de montrer ses vraies capacités», estime Johnny Veillard.

La prise en charge financière de l'Etat n'a pas été un «critère déterminant» pour lui. «Nous aurions peut-être engagé un stagiaire de moins s'il n'y avait pas eu ces aides. Avec ce sou-

ten, il y avait toutefois un peu moins d'attente de notre côté: si cela ne devait pas fonctionner, il n'y avait pas de risque financier», appuie-t-il. Le patron compte continuer à travailler avec le Service de l'emploi encore l'année prochaine. «Pour les jeunes qui sortent d'études dans un domaine qui offre une formation assez généraliste, la formule du stage est alors une bonne chose.»

«Je sais que ma place est ici»

Et cela a plutôt réussi à Christopher Bourgoin et Iren Aksin, désormais engagés en contrat indéterminé au sein de l'entreprise. Ils sont ravis. «Avec ce stage, j'ai eu le temps de me mettre dans le bain, m'intégrer et de m'essayer à cette profession. Aujourd'hui, je sais que ma place est ici», raconte Christopher Bourgoin, qui a passé six mois «très longs» au chômage.



Christopher Bourgoin, Johnny Veillard et Iren Aksin (de gauche à droite) dans les locaux de Partner IT, à Neuchâtel. LUCAS VUITEL

«J'avais déjà eu un pied dans le monde du travail, avec des stages et un travail pendant mes études, mais pour les employeurs rencontrés en entretien, ce n'était pas considéré comme une expérience suffisante. Je remercie Johnny de

m'avoir fait confiance», relève Iren Aksin, engagée avant même la fin de son stage. Le timing des engagements a aussi permis à Partner IT de bénéficier de primes à l'embauche de quelques milliers de francs, mises en place

dans le même temps pour les demandeurs d'emploi habitant dans le canton de Neuchâtel. «C'est top, même si nous ne comptons pas dessus. Nous les aurions de toute façon engagés», commente Johnny Veillard.

L'aide sociale poursuit sa baisse

Malgré la crise, le scénario cauchemardesque d'une hausse forte de l'aide sociale ne semble pas se produire, mais l'inquiétude demeure.

Malgré la crise sanitaire, le recours à l'aide sociale n'a pas explosé dans le canton de Neuchâtel. Au contraire, la tendance à la baisse se confirme depuis 2017 dans la région.

Le canton de Neuchâtel comptait quelque 12 000 personnes ayant eu recours à un moment ou un autre à l'aide sociale en 2020. Cela représente un taux d'aide sociale de 6,8%, contre 7% l'année précédente. L'évolution vers le bas se poursuit, avec une nouvelle baisse en 2021, selon Daniel Schouwey, chef du Service neuchâtelois de l'action sociale.

«Toutes les projections qui nous étaient transmises au prin-

temps 2020 faisaient craindre un afflux massif à l'aide sociale. A la surprise générale, cela n'a pas été le cas dans aucun canton romand, à l'exception de Genève», avance-t-il.

«Nous restons préoccupés»

«Même si l'aide sociale n'a pas explosé, les services sociaux régionaux ont tout de même été plus sollicités en début de crise et des partenaires comme Caritas, le Centre social protestant ou la Croix-Rouge ont été très actifs pour des personnes qui n'arrivaient pas à joindre les deux bouts», nuance-t-il. «Nous ne pouvons pas dire que

nous sommes rassurés aujourd'hui. Nous restons préoccupés par ce qui pourrait arriver à l'avenir.» Daniel Schouwey s'inquiète notamment de la fin des aides fédérales et cantonales, mises en place pour lutter contre les effets économiques délétères des mesures sanitaires.

La situation de l'emploi dans le canton – le taux de chômage a retrouvé son niveau d'avant crise – explique en partie pourquoi il n'y a pas de dégradation. «On constate en effet un fort lien entre le marché du travail et le niveau de l'aide sociale. Le changement avait été net lorsque la conjoncture économi-

que s'est améliorée en 2017. On a assisté à une vraie inversion de la tendance au 2e semestre de cette année-là, alors que la croissance du recours à l'aide sociale était assez régulière jusqu'alors», détaille Daniel Schouwey.

Le chef de service pointe «un effet retard» lorsque l'économie repart. «Cela s'explique par le profil de certains bénéficiaires qui ont peut-être un déficit au niveau de la langue ou de la formation», indique Raffaele Fasano, chef de l'office cantonal de l'aide sociale.

«La perte d'un emploi n'est de loin pas la seule raison d'arriver à l'aide sociale, même si c'est l'une des causes principales», ajoute Daniel Schouwey. Les réformes qui ont été mises en place – avan-

ces des pensions alimentaires, investissement plus important dans l'insertion socioprofessionnelle, par exemple – peuvent aussi expliquer la baisse de l'aide sociale ces dernières années, selon lui.

«On fait les frais du durcissement de l'AI»

Deux tendances préoccupent les autorités. D'abord, l'effectif des 56-64 ans bénéficiant de l'aide sociale augmente depuis 2014, vraisemblablement à cause de leur plus grande difficulté à réintégrer le marché du travail. «Mais il n'y a pas de lien avec la pandémie. On ne voit pas d'évolution significative en 2020 et 2021», précise Daniel Schouwey.

Ensuite, les problématiques de santé. «On fait les frais du

durcissement de l'assurance invalidité il y a une dizaine d'années. Certaines personnes sont mal en point et ne peuvent pas toujours prétendre à une invalidité reconnue. Elles n'ont alors pas d'autres choix que de toquer à la porte de l'aide sociale», estime Raffaele Fasano.

Malgré les baisses successives bienvenues depuis 2017, le canton de Neuchâtel gardait, en 2020, le plus haut taux d'aide sociale dans le pays (7%), devant Genève (6,3%), alors que la moyenne nationale se situe à 3,2%.

Vous rencontrez des difficultés matérielles, sociales ou psychologiques? Le site www.ensemble-ne.ch regroupe les ressources à disposition dans le canton de Neuchâtel.